

Les grands procès

ECTS
3 crédits

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

Ce cours est composé de différentes séquences, chacune traitant d'un procès en particulier, qu'il se soit tenu devant une juridiction internationale ou une juridiction nationale, qu'il intéresse le droit civil, le droit pénal, le droit administratif ou le droit constitutionnel.

Chaque procès étudié sert de point de départ à la réflexion sur la construction de la règle de droit, l'importance du rôle du juge dans sa mission d'interprétation et d'application de la norme juridique, les principes procéduraux qui s'imposent, leurs raisons d'être et leurs différences selon les juridictions, etc. Plus généralement, cet enseignement permet d'illustrer l'impact de diverses questions sociétales sur l'évolution du Droit, en retraçant l'histoire et en abordant des débats contemporains.

Objectifs

Ce cours propose une approche du Droit sous le prisme de quelques grandes affaires célèbres. Permettant d'aborder le Droit en partant du concret, celui de différents procès, l'enseignement vise à présenter aux étudiants les grandes déclinaisons du droit, les juridictions et le rôle dévolu aux

magistrats ainsi que les règles qui commandent la tenue des procès.

Heures d'enseignement

Les grands procès	CM	20h
-------------------	----	-----

Informations complémentaires

Licences n'ayant pas accès à cette UEO : **Licence de Droit**

Infos pratiques

Lieu(x)

Poitiers-Campus